

C. DIEELIS donne lecture du texte suivant :

C. DIEELIS geeft lezing van de volgende tekst:

Lors du précédent Conseil Communal, la mise en place d'un centre de testing a été voté.

Le groupe MR a salué cette démarche.

Dans l'intervalle, il semble bien que l'année 2021 sera également concentrée sur la vaccination d'une partie importante de la population.

Il est donc important de se questionner quant à la possibilité de transformer ledit centre de détection en centre de vaccination.

Quelles mesures doivent-elles être mises en œuvre pour ce faire et à quel coût ?

Le Collège peut-il se montrer proactif en cette matière pour œuvrer à la politique globale que sera la vaccination des Anderlechtois et des Belges de manière générale.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Après la phase de test mis en œuvre avec la collaboration communale – le centre de tests de « Bizet » dont nous avons parlé le mois dernier en est l'illustration – le gouvernement bruxellois, au travers de la « COCOM » envisage de se tourner à nouveau vers les communes pour mettre un œuvre un plan de vaccination. La bonne exécution de ce dernier est évidemment fondamental si nous voulons réduire l'ampleur et la durée de l'actuelle épidémie de la « COVID 19 ».

Alors que la première partie des livraisons de vaccins doit parvenir début janvier, donc environ dans trois semaines, pouvez-vous faire le point sur l'implication de notre commune dans ce processus ?

Comment avez-vous été sollicité par la Région pour mettre en œuvre concrètement quelles procédures ? Existe-t-il à ce stade un programme et une répartition des tâches clairement établie ? Pouvez-vous nous la détailler ? Que faut-il encore préciser ?

Nous avons appris qu'une rencontre avait été fixée entre la « COCOM » et les communes au début décembre. Pouvez-vous nous le confirmer et qu'en ressort-il ?

A l'image du village dévolu aux tests à « Bizet », existe-t-il des objectifs menant à la mise en œuvre de lieux dévolus à un processus de vaccinations en grand nombre ?

Des procédures particulières à l'égard de certains publics fragilisés sont-elles étudiées ou décidées : personnes âgées, personnes handicapées, SDF...

L'information et la sensibilisation de la population dans le cadre de cette vaste opération de vaccination est essentielle si l'on veut atteindre les objectifs exprimés par les pouvoirs publics. Dans quelles mesures et avec quels moyens la commune va-t-elle y participer, sachant la grande diversité des publics présents sur le territoire communal ?

Monsieur le Bourgmestre-Président dit que, comme toujours, la politique de la commune est de s'inscrire pleinement dans la stratégie qui est définie par les autorités fédérales et celles de la COCOM. La Commune se met pleinement à disposition pour transposer cette

stratégie sur le terrain, comme cela a déjà été le cas avec le « Village testing ». La stratégie de vaccination comporte la phase 1 concernant les plus fragilisés (maisons de repos, monde médical). Ces personnes seront vaccinées au sein même de leurs institutions. Ce n'est qu'en phase 2 que la vaccination touchera tout le monde. A ce jour, on parle du mois de mars. Anderlecht se met à disposition pour cette phase de grande ampleur. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec la COCOM pendant lesquelles la Commune a déclaré son entière disponibilité pour organiser un « village de vaccination ». La question qui se pose est de savoir si on peut partager un même site entre le testing et la vaccination. Si le partage est possible, quelles sont les conditions organisationnelles pour que les deux flux se croisent. D'autres réunions sont prévues dans les jours à venir à cet effet. En termes de communication, dès que la commune aura des données précises quant au calendrier, elle communiquera à grande échelle, éventuellement par des toutes-boîtes.